



Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU
(France24.com).

L'Onu et Israël

Le Conseil des droits de l'homme et le rapport Goldstone

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies est depuis 2006 l'organe principal des Nations unies sur toutes les questions relatives aux droits de l'homme.

Fonctionnement du conseil

Le Conseil des droits de l'homme est un organe intergouvernemental des Nations Unies composé de quarante sept Etats.

Il est créé par l'Assemblée générale de l'ONU, le 15 mars 2006, avec comme but principal d'émettre des recommandations à l'encontre des violations des droits de l'homme.

Un an après avoir tenu sa première réunion, le 18 juin 2007, le Conseil adopte la mise en place de ses institutions: **examen périodique universel** des 192 Etats membres de l'ONU, un nouveau **Comité consultatif** et un **mécanisme révisé de dépôt de plaintes**.

Le rapport Goldstone



Le juge sud-africain Richard Goldstone, président d'une mission de l'ONU auteur du rapport sur l'offensive de Gaza, le 7 juillet 2009 à Genève (AFP Fabrice Coffrini).

Désigné par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies pour établir un rapport sur l'opération militaire israélienne dans la Bande de Gaza, le juge Richard Goldstone remet ses conclusions le jeudi 15 septembre 2009.

L'armée israélienne et les militants palestiniens sont accusés d'avoir commis des "actes assimilables à des crimes de guerre et peut-être, dans certaines circonstances, à des crimes contre l'humanité".

Le 16 octobre 2009, par le vote de vingt-cinq de ses quarante membres, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU adopte une résolution condamnant l'absence de collaboration d'Israël à l'enquête de la commission conduite par le juge Goldstone. Il engage les parties à veiller à l'application du rapport sur la situation en " Palestine occupée ".

Sources: lejdd.fr et www.un.org